

PRINCIPALES ORGANISATIONS DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
 INPI, CNCPI, OEB, OMPI, IRPI, OHMI, PI-R2, [Ministère de la culture](#)

<p align="center">INPI</p> <p align="center">Institut National de la Propriété Industrielle</p> <p align="center">26, rue de Saint-Petersbourg 75800 Paris cedex 08</p>	<p>L'INPI élabore des lois et règlements sur la propriété industrielle, la délivrance des titres de propriété industrielle, la mise à la disposition du public des informations officielles dans le domaine de la PI, la tenue du Registre National du Commerce et des Sociétés.</p> <p>Le site de l'INPI donne des informations pratiques sur la propriété industrielle (protéger son invention, sa marque, ses dessins et modèles; les enveloppes Soleau, les tarifs,...)ainsi qu'un accès direct à 2 années de brevets français en texte intégral</p>
<p align="center">CNCPI</p> <p align="center">Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle</p> <p align="center">92, rue d'Amsterdam 75009 Paris tèl. 01 53 21 90 89</p>	<p>Tout ce que vous voulez savoir sur la propriété industrielle !</p> <p>Ce site est très riche en informations. On y trouve en particulier un abécédaire de la propriété industrielle, un annuaire des conseils en propriété industrielle français (la recherche se fait par cabinet, conseil, région), et un dossier sur la réforme du brevet européen</p>
<p align="center">OEB</p> <p align="center">Office Européen des Brevets</p> <p align="center">Erhardtstrasse 27 D-80331 Munich tèl. (+49 80) 23 99-0 (siège social)</p>	<p>L'OEB propose une procédure centralisée de délivrance de brevets pour tous les Etats membres (actuellement 20 Etats membres). Le site de l'Office Européen des Brevets propose des informations sur les brevets, des cours et des séminaires, ainsi que des outils pour les déposants. Il est également possible d'accéder : - aux communications officielles (le journal officiel en ligne, les rapports annuels de l'OEB, les communiqués de presse,...) - à la liste des centres PATLIB (Centres d'information brevet) en Europe</p>
<p align="center">OMPI</p> <p align="center">Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle</p> <p align="center">34, Chemin des Colombettes Genève (Suisse) tèl. (022) 338 9547 E-mail wipo.mail@wipo.int</p>	<p>L'OMPI a pour mission le développement du droit international de la propriété intellectuelle. Elle élabore et met en oeuvre des normes et des principes internationaux et administre actuellement 11 traités. Son site propose en particulier des informations sur : - le Système de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels, - le Système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, - le Système du PCT, traité de coopération en matière de brevets pour l'obtention d'une protection internationale par brevet (il permet de réduire les frais de procédure et de faciliter l'accès public à de nombreuses informations relatives aux inventions), - le processus de l'OMPI relatif aux noms de domaine de l'Internet et Faq - le commerce électronique et la propriété intellectuelle</p>
<p align="center">IRPI</p> <p align="center">Institut de Recherche en Propriété Intellectuelle</p> <p align="center">Bourse du Commerce 2, rue de Viarmes 75040 Paris cedex 01 tèl. 01 56 65 33 01 E-mail irpi@ccip.fr</p> <p align="center">IPPPI (Portail)</p> <p align="center">Le Portail de la Propriété Intellectuelle</p>	<p>Ce site est un espace informationnel dépendant de la Chambre de Commerce de Paris. Il est intéressant par la richesse des liens qu'il donne sur la propriété intellectuelle. Il propose un graphique détaillé des sites et organismes liés à la propriété intellectuelle, ainsi qu'un graphique sur le Droit de la Propriété intellectuelle. Le Portail sélectionne et donne le contenu de 2000 adresses utiles dans le domaine de la propriété intellectuelle. On trouve également sur ce site une FAQ concernant toutes les questions liées à la Propriété intellectuelle.</p>

<p align="center">IPR Intellectual Property Rights Helpdesk</p>	<p>Ce site a été créé par l'Union Européenne afin d'encourager le créativité et l'innovation en Europe et de promouvoir la connaissance de la propriété intellectuelle.</p> <p>On y trouve des didacticiels, des guides de Propriété intellectuelle, des pages thématiques, une FAQ, les liens...</p>
<p align="center">OHMI Office de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur (Marques, Dessins et Modèles) Avenida de Europa, 4 E-03008 Alicante Espagne</p>	<p>L'OHMI a pour mission d'enregistrer les marques communautaires et, dans un futur proche, les dessins et modèles communautaires.</p> <p>La marque communautaire confère à son titulaire un droit unitaire, valable dans tous les Etats membres de l'Union Européenne par une procédure unique.</p> <p>Sur ce site :</p> <p>La marque communautaire en pratique FAQ concernant le système de de la marque communautaire Diffusion de l'information sur la marque communautaire Les aspects juridiques</p>
<p align="center">PI-R2... Le site des ARIST</p>	<p>PI-R2...Pour faire le tour de la Propriété industrielle</p> <p>Sur ce site :</p> <p>- un parcours interactif : Comment protéger une création? La propriété industrielle n'a pas de secret pour vous?</p> <p>- un lexique de la propriété industrielle, des liens utiles, des actualités...</p>
<p align="center">Greffes des Tribunaux de Commerces</p> <p align="center">Préfectures</p>	<p>Les Greffes des Tribunaux de Commerce transmettent à l'INPI les inscriptions au Registre du commerce.</p> <p>Les Préfectures peuvent recevoir les dépôts de brevets</p>
<p align="center">Ministère de la culture</p> <p align="center">3, rue de Valois 75042 Paris cedex 01</p> <p>Sociétés d'auteurs Sociétés d'artistes-interprètes Société de producteurs Société communes Institut National des Appellations d'Origine Comité de la Protection des Obtentions Végétales</p>	<p align="center">Vous avez créé une oeuvre originale, vous êtes interprète ou producteur, vous êtes protégé, sans aucune formalité</p> <p>Vous pouvez décider de faire appel, pour gérer vos droits, à des sociétés dont le rôle est de percevoir et de répartir les droits des auteurs et des bénéficiaires de droits voisins.</p> <p align="center">Le Droit d'auteur et les droits voisins</p> <p>Le site du Ministère de la culture propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une rubrique sur la Propriété littéraire et artistique - une rubrique "infos pratiques" dans laquelle on trouve des textes d'information sur les droits d'auteur traité en 9 fiches pratiques et une liste des sociétés de droits d'auteur et des droits voisins et d'organismes concernés par la propriété littéraire et artistique, - une liste des organismes professionnels de chaque domaine d'activités classés en syndicats, organismes sociaux, organismes de droits d'auteurs et associations/autres, - une série de fiches pratiques (Ex. "élaborer un projet culturel", "susciter ou pratiquer parrainage et mécénat culturels", "devenir musicien intervenant", etc...)

ADRESSES UTILES POUR L'INNOVATION

[ANVAR](#), [ANRT](#), [ARIST](#), [ADIT](#), [AFNIC](#), [CFCE](#), [CCI](#), [DRIRE](#), CRIT, [AFAQ](#), [AFNOR](#), [CORDIS](#), [Les Douanes](#)

<p style="text-align: center;">ANVAR</p> <p style="text-align: center;">Agence Nationale de Valorisation de la Recherche</p> <p style="text-align: center;">43, rue Caumartin 75436 Paris cedex 09 tél. 01 40 17 83 00</p>	<p>Agence Française de l'Innovation Elle donne sur son site les coordonnées de ses 25 délégations régionales qui sont les interlocuteurs directs des innovateurs. Spécialistes de l'innovation, les délégations assurent l'accompagnement et le suivi des projets d'innovation, y compris les innovations de services (dont les NTIC); elles soutiennent les PME, laboratoires de recherche et créateurs d'entreprises quel que soit leur secteur d'activité.</p> <p>L'ANVAR propose également sur son site :</p> <p style="padding-left: 40px;">une base d'innovations, sélection de cas d'innovations qu'elle a soutenues dans toutes les régions,</p> <p style="padding-left: 40px;">une sélection de sites pour l'innovation, classés par thèmes (aide publique, recrutement et formation, intelligence économique, transfert de technologies, normes, qualité, réseaux technologiques, création d'entreprise, propriété industrielle et intellectuelle,...)</p> <p style="padding-left: 40px;">une FAQ sur l'innovation</p>
<p style="text-align: center;">ANRT</p> <p style="text-align: center;">Association Nationale de la Recherche Technique</p> <p style="text-align: center;">41, boulevard des Capucines 75002 Paris tél. 01 55 35 25 50 E-mail info@anrt.asso.fr</p>	<p>Aujourd'hui, l'ANRT regroupe les principaux acteurs en France de la recherche et développement : entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs, organismes de recherche et de formation, centres techniques industriels (CTI), sociétés de recherche sous contrat (SCR), sociétés d'ingénierie et de conseil, associations et fédérations professionnelles. Elle est le porte-parole de la recherche industrielle...</p> <p>Elle a pour objectifs d'encourager la coopération technologique au niveau national et européen et de favoriser l'innovation industrielle pour la compétitivité des entreprises</p>
<p style="text-align: center;">ARIST</p> <p style="text-align: center;">Agences Régionales pour l'Information Scientifique et Technique</p> <p style="text-align: center;">BRIST</p> <p style="text-align: center;">2, rue de Viarmes 75040 Paris cedex 01 tél. 01 55 65 40 17 E-mail brist@ccip.fr</p>	<p>Les ARIST sont rattachées aux Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie. Elles constituent un réseau de 25 agences qui sont au service des entreprises afin de les accompagner dans leur projet d'innovation et/ou de transfert de technologie en leur permettant de disposer des informations nécessaires ; elles les conseillent sur les brevets et les marques en lien avec l'INPI, et leur proposent des prestations de veille stratégique et technologique.</p> <p>Le BRIST, Bureau Régional d'Information Scientifique et Technique de la Chambre de Commerce de Paris, est le Centre Relais Innovation Paris Ile de France.</p> <p>Le rôle des "Centres Relais Innovation" consiste à aider les entreprises dans la valorisation et l'acquisition de techniques, de technologies et de savoir-faire en Europe dont elles ont besoin pour innover en permanence.</p> <p>Réseau des 68 Centres Relais Innovation</p>
<p style="text-align: center;">ADIT</p> <p style="text-align: center;">Agence pour la diffusion de l'information technologique</p> <p style="text-align: center;">2, rue Brûlée 67000 Strasbourg tél. 03 88 21 42 42 E-mail info@adit.fr</p>	<p>Cet organisme est sous la double tutelle du Ministère des Affaires étrangères et du Ministère de la recherche.</p> <p>Il a pour mission de contribuer au développement de la Veille technologique et de l'Intelligence économique.</p> <p>Il est le portail de l'information technologique : il collecte, traite et diffuse des informations technologiques et économiques internationales issues du réseau mondial des services scientifiques des ambassades de France.</p> <p>On trouve sur son site l'actualité par secteur technologique et par zone géographique, les rapports d'ambassade, ainsi que les sites Web des ambassades de France</p>

<p style="text-align: center;"><u>AFNIC</u></p> <p>Association Française pour le Nommage Internet en Coopération Immeuble International 2, rue Stephenson Montigny le Bretonneux 78181 Saint Quentin en Yvelines cedex tél. (33) 1 39 30 83 00 E-mail afnic@afnic.asso.fr</p>	<p>L'AFNIC est chargée de l'attribution des noms de domaine en ".fr" Ses missions sont les suivantes : autorité, gestion et exploitation du nommage pour la zone .fr, coordination nationale et internationale, transfert de connaissances et de savoir-faire en matière de nommage. Elle dialogue avec les prestataires fournisseurs d'accès qui lui transmettent les demandes de leurs clients ainsi qu'avec les instances internationales. Sites pour l'Europe, pour l'Asie, pour les Etats-Unis.</p>
<p style="text-align: center;"><u>CFCE</u></p> <p>Centre français pour le Commerce Extérieur 10, avenue d'Iena 75016 Paris tél. 01 40 73 30 44 E-mail media_industrie@cfce.fr</p>	<p>Le CFCE a pour mission d'apporter aux acteurs économiques français toutes les informations utiles à leur développement international et de les orienter au sein du dispositif français du commerce extérieur. Il est une centrale d'informations sur les marchés extérieurs (médiathèque, informations économiques, commerciales, statistiques, juridiques, fiscales, règlementaires, opportunités d'affaires, etc...)</p> <p>Le site du CFCE propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> un Carnet d'adresses permettant de trouver les meilleures solutions pour le développement international des entreprises, <input type="checkbox"/> une liste de sites utiles regroupés par thèmes (l'administration, rechercher l'information économique et politique, les partenaires du CFCE, l'offre française, etc...), <input type="checkbox"/> un Euro Info Centre <input type="checkbox"/> un accès au guichet internet unique destiné aux entreprises.
<p style="text-align: center;"><u>CCI</u></p> <p>Les Chambres de Commerce et d'Industrie <u>CCI de Paris</u></p> <p>27 avenue de Friedland 75382 Paris 08 tél. 01 55 65 55 65</p>	<p>Les Chambres de Commerce et d'Industrie, au nombre de 183 en France, représentent et défendent les intérêts des entreprises. Elles conseillent les entreprises de leur création à leur transmission, sur le terrain, y compris dans le domaine de l'international. Elles permettent aux entreprises d'accéder à l'information économique (veille technologique, bases de données, études, etc...). Elles leur fournissent également des formations, des infrastructures et des moyens logistiques.</p> <p>Ce site propose de nombreuses informations pratiques pour les entreprises (créer, trouver des partenaires, exporter-importer, promouvoir-développer, innover, se former, s'implanter, etc...) et un répertoire des CCI</p>
<p style="text-align: center;"><u>DRIRE</u></p> <p>Directions Régionales de l'Industrie, de la recherche et de l'Environnement</p>	<p>Les DRIRE interviennent pour accompagner le développement des PMI. Elles apportent également des aides financières à l'innovation et mettent en relation des entreprises aux savoir-faire complémentaires. On trouve sur ce site les adresses complètes des DRIRE en région.</p>
<p style="text-align: center;"><u>CRITT</u></p> <p>Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologie</p>	<p>Les CRITT, environ 150 en France, sont réparties dans les régions. Leur rôle est de favoriser les transferts de technologie vers les PME en s'appuyant sur les compétences régionales. Ils rassemblent, par secteur, des représentants des milieux industriels, universitaires et de la recherche. Ils dispensent des conseils technologiques gratuits, permettent de réaliser des essais ou des tests de qualité, de créer ou moderniser un système de production, de préparer le développement de produits nouveaux. Ils sont au nombre de 5 en île de France, dans les domaines des technologies biomédicales, de l'électronique et de l'informatique, de la chimie et de l'environnement, de l'agro-alimentaire et de la mécanique</p>

<p align="center"><u>AFAQ</u> Association Française pour l'Assurance de la Qualité 116, avenue Aristide Briand BP 40 92224 Bagneux tèl +33 1 46 11 37 00 E-mail info@afaq.org</p>	<p>L'Association Française pour l'Assurance de la Qualité est le premier organisme certificateur en France et l'un des tout premiers organismes certificateurs au niveau mondial. Elle propose une base de données des entreprises certifiées dans le monde, dans le domaine de la Qualité ISO 9000 et Environnement ISO 14000.</p>
<p align="center"><u>AFNOR</u> Agence Française de Normalisation 11, avenue Francis de Pressensé 93571 Saint-denis La Plaine Cedex tèl. (0)1 41 62 80 00 E-mail certification@email.afnor.fr</p>	<p>L'AFNOR est sous tutelle du Ministère chargé de l'Industrie. Elle a pour mission d'animer et coordonner l'élaboration des normes, de représenter et défendre les intérêts dans toutes les instances de normalisation, homologuer les normes, promouvoir et faciliter l'utilisation des normes, développer la certification des produits et services avec la marque NF.</p> <p>On trouve sur ce site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un espace Normalisation (programmes, Directives, Comités électroniques) - un espace AFNOR Certification (Marque NF, Ecolabels, ISO 9000, Marquage CE...)
<p align="center"><u>CORDIS</u> Communauté Européenne</p>	<p>Le service d'information de la Communauté Européenne sur la recherche et le développement. CORDIS propose une base de données sur les activités de recherche de l'Union Européenne et les services de l'innovation : financement et mesures spécifiques pour les PME.</p>
<p align="center"><u>Les Douanes</u> Direction Générale des douanes et droits indirects</p>	<p>La Direction générale des douanes et droits indirects a trois missions essentielles : une mission fiscale, une mission économique et une mission de protection de l'espace national et européen. La douane aide les entreprises en contribuant à leur compétitivité sur le marché mondial en facilitant les échanges commerciaux internationaux. Elle gère également les contributions indirectes et élabore les <u>statistiques du commerce extérieur</u>.</p>